71e Année. 11e Série. Tome 111. N° 25. 23 Juin 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Téléphonistes au Bain; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Les Universités françaises à l'Exposition ; Les Conférences-Visites à l'Exposition; Petites Nouvelles. — Médecine et Politique : Les Médecins et les Courses de Taureaux. Le Service de Santé de l'Armée coloniale au Sénat; le Sulfate de Quinine dans l'Armée. — Les Congrès de l'Exposition de 1900 : La Médecine dans les Congrès non médicaux. — Les Congrès médicaux de 1900 : Le 1er Congrès international de la Presse Médicale. — Les Duels médicaux : Suite de l'affaire Pozzi-Devillers. — Les Prompts Secours à Paris : Absence des Ambulances urbaines à l'accident du tramway emballé. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Une Famille de Chirurgiens : Les Pamard (d'Avignon). — Thérapeutique.

ILLUSTRATIONS : M. le Dr Dubois (de Paris). — Pierre-François Bénezet-Pamard (1728-1793) — J.-B.-A. Bénezet-Pamard (1763-1827).

BULLETIN

613.41

Les Téléphonistes au bain !

M. le Ministre du Commerce vient d'avoir une idée de génie, qui, probablement, lui a été suggérée par M. le Sous-secrétaire d'État aux Postes : celle de faire baigner chaque téléphoniste-femme, dès qu'elle se sent fatiguée... par les abonnés, qui sont tous grincheux....

D'aucuns pensent, tout en étant fort mal inspirés, que c'est là peut-être une mesure d'hygiène dirigée plutôt contre les infections d'un certain organe que contre le surmenage cérébral de la seconde moitié du genre humain (en ces temps d'Exposition, les microbes inférieurs sont extraordinairement vivaces !). Mais la majorité des journalistes affirmera certainement, avec nous, que M. Mougeot a eu là, en tous cas, une excellente intention.

Le bain n'étant pas encore entré dans nos mœurs, on agit bien en l'y faisant pénétrer de force, partout où l'on peut, comme la vaccination obligatoire. Mais avouons qu'il aurait mieux valu que ce soient les mères de famille qui fassent baigner leurs filles *à domicile*, comme cela se pratique partout et tous les jours sans exception aux Etats-Unis.

Il est, en effet, scabreux de confier la surveillance des *baignades* générales de l'Hôtel des Postes à des gardiens, chamarrés et casqués, mais en réalité des hommes pour la plupart jeunes. Si nous ne sommes pas de ceux que la pruderie passionne, il nous eût du moins semblé plus prudent de faire baigner ailleurs les jeunes personnes qui passent une partie de leur journée à enfoncer des fiches dans les tableaux téléphoniques.

Mais M. Mougeot n'étant pas tenu à réaliser l'impossible, c'est-à-dire à convaincre les propriétaires parisiens qu'ils ne devraient jamais louer leurs chambres à coucher, sans y annexer une salle de bains, à l'instar des appartements américains, félicitons-le d'avoir si élégamment tourné la difficulté, sous prétexte de surmenage cérébral et d'usage obligatoire d'une médication calmante, et d'avoir réussi à envoyer se laver un tas de fillettes et de grandes personnes, pour qui l'usage de l'eau était, jusqu'à présent, demeuré comme une pratique.... immorale.

A bon entendeur, avis ; et à toute baigneuse, conseil. En enjambant la baignoire, qu'elle songe souvent à autre chose qu'à décongestionner son cerveau !

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

Les Universités françaises à l'Exposition.

61 (07)

I. Faculté de Médecine de Paris.—C'est, on le sait, au premier étage du Palais des Sciences et des Arts, au Champ de Mars, qu'ont été installées les Expositions des Universités.

La Faculté de Médecine de Paris a exposé la collection des thèses soutenues en 1899, formant une série de volumes respectable, des photographies de la façade de la Faculté, des pavillons de dissection, de la clinique Baudelocque, de la clinique d'Otologie, du musée Dupuytren.

A l'Exposition rétrospective de l'Enseignement, en face, séparée par la largeur du Palais, se trouvent des documents intéressants pour l'histoire des Facultés de Médecine : des estampes (vue de l'Amphithéâtre anatomique, construit sous le règne de Louis-le-Grand, par les soins et aux dépens de la Cie royale des maîtres Chirurgiens de Paris, en 1694; il se trouvait rue de l'École de Médecine sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'École de dessin; une vue de l'École de Médecine et de la nouvelle fontaine dans la rue de l'École de Médecine, du commencement de ce siècle ; une gravure représentant l'ancienne École de Médecine de la rue de la Bûcherie (Voir Corlieu, 1877, et Chéreau, *Notice sur les Facultés de Médecine*, 1866), deux affiches de thèses de chirurgie très curieuses, l'une de 1762, l'autre de 1752 (Ecole de Chirurgie) ; des photographies (buste de l'Amphithéâtre: Ferrein, par Pigalle) ; Hippocrate refusant les présents (de Girodet), une aquarelle (costumes des Professeurs de la Faculté de Médecine) ; un portrait de Rabelais.

II. Facultés de Province.—Les Facultés de Médecine de Lyon, Montpellier, Nancy, Bordeaux, Toulouse, Lille, ont présenté les travaux de leurs professeurs, des photographies des laboratoires et des hôpitaux servant aux cliniques avec plans. De même, les Ecoles de Médecine de Caen, Poitiers, Dijon, Rennes, Grenoble, Besançon, qui, ainsi que les Facultés de Bordeaux, Nancy, ont fait éditer à l'occasion de l'Exposition, des *livrets* de leurs Universités, plaquettes-prospectus à la disposition du public spécial qui visite leurs expositions.

La Faculté de Lille a, en outre, exposé le *périmètre* du Dr Lapersonne, et l'appareil pour cultiver les anaérobies du Dr Carrière, ainsi qu'un album de photographies de maladies cutanées du Dr Charmeil.

III. L'École de Médecine de Reims avec ses photographies de laboratoires, et les recherches de M. Phisalix sur les venins, se trouvent dans le groupe des exposants libres, à côté des photographies de l'École dentaire de Paris, en face de l'exposition de l'abbé Rousselet, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, qui présente une série d'appareils intéressants : une xplorateur du larynx, un appareil inscripteur de la parole en même temps que des mouvements de phonation, un palais artificiel, et un explorateur pour l'étude des mouvements des lèvres.

L'Université de Besançon a exposé un *éloge de l'Université de Dôle* (1673), tiré des Archives du Doubs, du Dr J. Chifflet, médecin des rois d'Espagne, historien franc-comtois, et le premier médecin numismate français qui ait eu une médaille frappée en son honneur.

Les Conférences-Visites à l'Exposition.

1° Ecole internationale. — *A l'Ecole internationale de l'Exposition*, récemment, Conférence-visite à l'Exposition d'Hygiène, quai d'Orsay : « *Microbiologie; Visite du salon Pasteur.* » C'est M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, qui a fait cette conférence, M. le Dr Roux étant empêché de prendre la parole.

2° Promenade de la Réunion des Secrétaires-Généraux. — Les promenades, organisées dès 1889 par M. Gillet de Grandmont, continuent à avoir, en 1900, leurs succès d'il y a dix ans. — Jeudi dernier, la réunion a visité l'Exposition de la Ville de Paris.

3° Promenades Médicales. — Les promenades médicales, dans les différentes parties de l'Exposition, organisées par M. le Dr Helme, l'un des journalistes le plus distingués de la Presse Médicale, avec l'aide de M. le Dr Marcel Baudouin, qui, dès 1889, avait contribué à créer celles du Dr Gillet de Grandmont, ont commencé cette semaine

Les deux premières conférences, faites au Grand Palais par M. Roger Marx, l'éminent inspecteur des Beaux-Arts, avec l'aide de M. Marcel Baudouin, par suite de la maladie de M. Helme, ont été très appréciées par des auditeurs d'élite, très frappés du talent, de la science, et de l'éloquence de l'éminent conférencier. — La troisième excursion aura lieu sous peu.

Petites Nouvelles.

614.88

Les Prompts Secours à l'Exposition. — Quand un incendie éclate à l'Exposition, le règlement, affiché partout, dit : « Gardiens, allez prévenir les services de l'Eau, du Gaz et de l'Electricité.» Un point; et c'est tout.—*Les gardiens ne sont pas tenus de prévenir le Service Médical.* Or, comme il n'y a pas un seul avertisseur d'accidents, malgré les affirmations du *Figaro*, dans toute l'Exposition, on s'explique ainsi pourquoi, en cas d'alerte, jamais le corps médical n'est prévenu à temps ; pourquoi, lors de l'incendie du Château d'Eau, on n'a pas trouvé de médecins officiels sous la main, comme dans l'accident que nous relatons plus bas. L'incurie administrative est donc tout à fait remarquable, car, dès 1893, à Chicago, le problème avait été résolu comme on sait.

Absence du Service Médical. — Un de nos amis nous a raconté que le Dimanche de la Pentecôte (il y eut ce jour-là plus de 500.000 entrées!), on avait longtemps, aux environs d'une passerelle, recherché les Médecins de service à l'Exposition. En désespoir de cause, un gardien se mit alors à crier, au milieu de la foule : « Y a-t-il dans le public un Médecin! *On ne trouve pas ceux de l'Exposition!* » — Par bonheur, se trouvaient là deux médecins lyonnais, qui ont donné *gratuitement* (mais après avoir *payé* leur entrée!) leurs soins aux personnes indisposées. — *Ab uno disce omnes*, M. Picard, vous qui n'avez pas voulu nous croire....

Les Accidents à l'Exposition. — *Traumatismes.* — Un tuyau en fonte servant de conduite à un générateur installé au Champ de Mars dans la galerie des Machines par la Société « l'Electrogène, » a éclaté tout à coup. L'explosion a provoqué une panique parmi les visiteurs fort nombreux. Dans la galerie, *deux personnes ont été atteintes assez grièvement* par les éclats du tuyau. Les deux blessés, dont l'état n'inspirait aucune inquiétude, après avoir reçu des soins au poste médical du Champ de Mars, ont été reconduits en voiture à leur domicile.

M. Marquès di Braga, sous-gouverneur du Crédit foncier, a fait une chute dans laquelle il s'est fracturé la rotule. Il entrait à l'Exposition par la porte du pont de l'Alma. Il heurta violemment le tourniquet, devant lequel il se présentait, et tomba. On le releva aussitôt et il fut transporté à son domicile.

Exposition de la Croix-Rouge. — Le Ministre de la Guerre a visité, à l'Exposition, les Pavillons de la Croix-Rouge française, où le Ministre de la Marine est venu rejoindre le général André. Les Ministres ont été reçus par Mme Kœchlin-Schwartz, présidente de l'Union des Femmes de France, à laquelle ils ont exprimé leur reconnaissance pour tout ce que l'Œuvre a fait pour les soldats et marins en campagne, et pour tout ce qu'elle prépare pour l'avenir. Leur visite terminée, le général André et M. le Dr DE LANESSAN se sont rendus au *bateau-ambulance*, exposé par l'Union des Femmes de France, et ont examiné avec le plus grand intérêt le plan des grands navires-hôpitaux que cette Société organise avec le concours de l'Etat.

Le Service des Congrès de l'Exposition. — Il y a quelques jours, *on a refusé* à l'un de nos collaborateurs *l'entrée de l'un des Congrès de l'Exposition*, sous prétexte qu'il n'avait pas de *carte spéciale*. Pourtant ce collaborateur était porteur d'une *carte de Presse*, qui, on le sait, donne le droit d'entrée dans TOUTES LES PARTIES de l'Exposition. — Nous signalons ce fait à notre cher Maître, M. le Pr GARIEL, persuadé que, désormais, il laissera la Presse, scientifique ou autre, pénétrer dans le palais des Congrès. [Si les Congrès ne devaient pas avoir de publicité, nous ne voyons pas pourquoi un Gouvernement démocratique les favoriserait].

MÉDECINE ET POLITIQUE.

61 : 3
Les Médecins et les Courses de Taureaux.

On sait qu'à la suite des incidents survenus aux courses de taureaux d'Enghien, M. le Dr Emile DUBOIS, député, a adressé au président du Conseil une interpellation.

M. Couyba, député de la Haute-Saône, a dit à ce sujet : « Ayant rencontré mon collègue de la Chambre, M. le Dr DUBOIS, en compagnie d'un de mes compatriotes et amis, M. le Dr MARÉCHAL, d'Angirey (Haute-Savoie), membre et vice-président de la Société protectrice des animaux, qui se trouvait à Enghien, et qui, pour s'être permis de protester contre les scandales de la boucherie des arènes, reçut des coups de canne et des coups de poing des fanatiques partisans de la mise à mort, j'ai pensé que le Gouvernement ne pouvait tolérer, aux portes de Paris et sous les yeux des hôtes de la France, le renouvellement et l'aggravation de pareilles violences. C'est pourquoi, sans parti-pris politique, j'ai joint volontiers ma signature à celle de M. Emile Dubois, qui a déjà pris, il y a quelques mois, l'initiative d'une interpellation pour demander au Gouvernement de mettre un terme à ces scènes meurtrières, dont le byzantinisme et la barbarie répugnent à tous ceux qui, sans tomber dans la fausse sensiblerie, estiment que le spectacle de la torture et de la mort des animaux entraîne souvent la perversion du sentiment et de l'esprit d'humanité ».

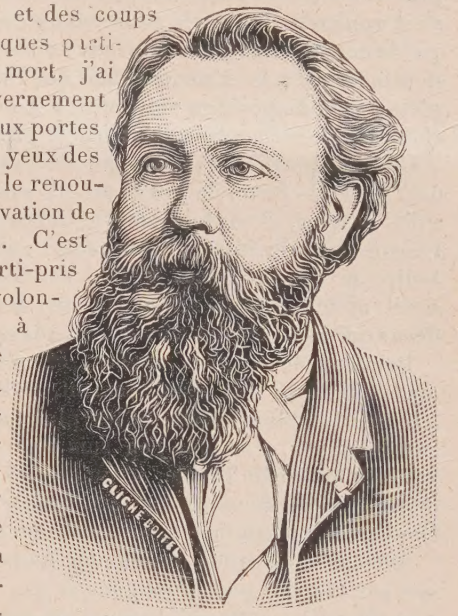
M. le Dr DUBOIS (de Paris), Député.

Voici comment le *Figaro* a conté l'aventure du Dr Maréchal : « Un monsieur a sorti de sa poche un cornet à bouquin, dont il a tiré des sons stridents. Ses voisins, assourdis, le prient en vain de se taire. Les injures, les menaces éclatent autour de lui. Impassible, ce monsieur n'en continue pas moins à souffler à perdre haleine. Une jeune femme, furieuse, s'élance vers le protestataire. Elle lui arrache son instrument, qu'elle brandit victorieusement en regagnant sa place ; on l'acclame. Ce monsieur se contente de sourire et remplace le cornet à bouquin par un sifflet à roulette. Une autre dame, qui se trouve dans une loge voisine, vient alors lui enlever son chapeau et le lance dans le cirque. Cette fois, la maréchaussée intervient et emmène le siffleur qui, avant d'arriver à la porte de sortie, reçoit quelques horions. Il serait exagéré de dire, on le voit, que les courses de taureaux adoucissent les mœurs. Finalement, l'ami des bêtes est expulsé, après avoir décliné son nom. Ce manifestant convaincu était M. MARÉCHAL, docteur en médecine.

(613.67)

Le Service de Santé de l'Armée coloniale au Sénat. Le Sulfate de Quinine dans l'armée.

M. le Dr Treille, au Sénat, vient de faire le *procès du Sulfate de Quinine*. Il a, en même temps, regretté que M. Cabart-Danneville, mû par une conviction assurément respectable, ait cru devoir, pour défendre la cause du Service de Santé de la Marine, diriger des attaques très vives contre le Service de Santé des Colonies. Voilà des années qu'on critique vivement ce dernier. Ces critiques ne sont pas justes, car si, de ci de là, on peut citer quelques défaillances particulières, en revanche on oublie les services qu'il rend par jour et les travaux scientifiques de ses membres. L'orateur s'est applaudi de voir la situation de ce service régularisée par la nouvelle loi. Il en approuve donc l'article 11; mais il demande par voie d'amendement que cet article soit complété par la disposition suivante : « Le corps de Santé des Colonies se recrutera comme par le passé. »

Cette disposition a pour objet de consacrer le maintien de l'Ecole de Santé de Bordeaux ; il est, en effet, essentiel, a dit l'orateur, d'empêcher que le Corps de Santé colonial se recrute là où se recrute le corps de Santé de l'Armée, c'est-à-dire au Val-de-Grâce. « Du Val-de-Grâce sont sortis, a-t-il ajouté, depuis cinquante ans, les deux plus grands fléaux qui aient désolés nos armées : la *saignée* et la *quinine*!

Pendant de longues années, on n'a donné aux jeunes médecins, dans cet établissement, que les enseignements à la fois les plus puérils et les plus funestes qui se puissent imaginer. Lorsque j'en suis sorti, il y a trente et un ans, dit M. le Dr Treille, et qu'on m'a envoyé en Afrique, on ne m'avait donné pour tout bagage que ce précepte : Donner de la quinine à vos malades encore et toujours !

Avec une éducation pareille on ne peut que faire plus de mal aux troupes que les fatigues et que l'ennemi. La médecine officielle n'a fait qu'aggraver les maux dus à l'ignorance de la médecine militaire. La faute la plus grave que l'on pourrait commettre aujourd'hui consisterait à faire revenir en arrière le corps médical des Colonies, en lui imposant un mode de recrutement funeste. »

L'orateur espère donc que le Sénat adoptera son amendement et maintiendra l'Ecole de Bordeaux.

M. le Dr Labbé a tenu à protester contre les paroles de M. Treille, qui, très injustement, dit-il, vient de diriger les attaques les plus vives contre une Ecole, dont il est sorti, et un corps auquel il a appartenu. Non ! il n'est pas juste de prétendre que le Val-de-Grâce et la chirurgie militaire n'ont fait que du mal à l'armée ; qu'ils n'ont jamais connu que la routine et l'ignorance ; qu'ils ont propagé les principes les plus funestes. Il n'est pas juste de dire que la quinine a été, entre les mains de nos médecins militaires, une denrée plus funeste que le fer de l'ennemi. Celui qui a découvert l'emploi de cette substance bienfaisante, le Dr Maillot, est un bienfaiteur de l'Humanité. Si, à Madagascar, la quinine n'était pas restée oubliée dans les cales des transports ou sur les débarcadères, d'où le manque de routes empêchait de la transporter à la suite des troupes, on aurait sauvé des milliers de vies.

M. Expert-Besançon a déclaré qu'il est à sa connaissance que, pendant l'expédition de Madagascar, *on a manqué complètement de quinine*, bien que les navires en eussent apporté des approvisionnements considérables. La mortalité extraordinaire des troupes est venue de là.

Le général Billot a protesté à son tour contre les paroles de M. le Dr Treille. Il fait a l'éloge du corps de médecine militaire et celui du Dr Maillot.

M. le Dr Treille a répondu qu'il n'a jamais attaqué le Corps de Santé, dont il a pris la défense en toute occasion. Il n'a critiqué que les doctrines scientifiques du Val-de-Grâce. Voilà dix ans qu'il travaille à dissiper les erreurs qu'il a mises en circulation. Il a découvert des principes, des vérités claires, simples à mettre à la place des siens ; mais on ne parut pas l'entendre.

A bon entendeur, avis.

LES CONGRÈS DE L'EXPOSITION DE 1900.

61(06)

La Médecine dans les Congrès non Médicaux.

I. — Le Congrès de la Propriété Batie s'est terminé, après une semaine de séances très remplies, où l'on a discuté de l'assainissement des habitations, des habitations à bon marché, et de cent autres questions tout aussi intéressantes pour les médecins que pour les propriétaires.

Presque toutes les nations d'Europe étaient représentées à ce Congrès ; et plus de quinze cents personnes ont assisté à la cérémonie d'inauguration. Toutes se sont retrouvées dans les séances de Commissions, où ont été lus les rapports préparés d'avance par les Congressistes, et aux séances plénières où des vœux nombreux ont été adoptés.

Nous résumerons les vœux et rapports par une énumération rapide des principales questions intéressant les médecins.

Hygiène des Villes. *Assainissement et le Tout-à-l'égout.* — Vœux adoptés par le Congrès de la Propriété Bâtie.

Le Congrès international de la Propriété Bâtie partisan de l'assainissement et condamnant le tout-à-l'égout, tel qu'il est pratiqué à Paris, émet le vœu :

1° Que les villes recherchent les moyens les meilleurs et les moins coûteux pour établir dans ou à côté de l'égout, la canalisation séparée, destinée à l'évacuation des eaux ménagères et de vidanges ; 2° Que les pénalités pour infractions aux règlements et arrêtés, concernant la salubrité publique ou privée soient toujours à la charge personnelle et exclusive du contrevenant ; 3° Que les propriétaires ne soient jamais rendus responsables des contraventions commises par leurs locataires.

Le Congrès demande en outre :

1° Que l'assainissement des villes profitant à tous soit payé par tous ; 2° Que les taxes de déversement soient payées proportionnellement au service rendu et non en raison du revenu de l'immeuble.

Les habitations à bon marché. — M. Georges Picot, qui a présidé la dernière séance du Congrès, y a fait un exposé des plus intéressants du fonctionnement des diverses sociétés d'habitations à bon marché, et montré qu'à Paris, à Lyon et ailleurs, on est arrivé à procurer aux ouvriers des logements confortables et à bon marché, réunissant

toutes les conditions désirables d'hygiène et de salubrité, tout en affectant aux capitaux engagés une rémunération normale et suffisante.

II. — Congrès international de la Mutualité. — M. le Dr Gioux a parlé sur *l'Organisation du Service médical et pharmaceutique*.

III.—Congrès de Viticulture.—Les viticulteurs ont entendu le rapport de M. le Dr A. Charrin, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, sur le vin et l'hygiène, qui a conclu contre contre les liqueurs pour le vin, d'accord avec La Bruyère, qui disait déjà : « Celui-là est sobre et modéré qui ne s'enivre que de vin... »

LES CONGRÈS MÉDICAUX DE 1900.

Le Ier Congrès International de la Presse Médicale

[26-28 Juillet 1900].

Le Bureau du Congrès nous communique la liste suivante des sujets de Communications déjà annoncées pour le Congrès.

I. — Questions a l'ordre du jour : 1° *Opportunité de la fondation d'une* Association internationale de la Presse médicale [Rapporteurs : Posner et Laborde, etc. Discussion : 27 juillet 1900, matin].

2° *Application des principes de la protection de la propriété littéraire à la protection de la littérature médicale.* [Rapporteurs : Pouillet et Rocher, avocats, etc. Discussion : 28 juillet, matin].

II. — Autres Questions : 1° *Etude sur la constitution de la Presse médicale dans chaque pays* [Rapports, pour les différents pays, par les Secrétaires de chaque Association, et par divers journalistes étrangers]. — 2° *Abus du pseudonyme précédé du mot Docteur dans les articles réclame* [M. Lévy]. — 3° *Unification de la terminologie adoptée pour la bibliographie scientifique* [M. de Maurans]. — 4° *Affiliation des associations de Presse médicale aux grandes Associations générales de Presse.* — 5° *Protection de la propriété des figures et planches figurant dans les journaux médicaux* [M. Alcan, éditeur, Paris]. — 6° *Du journal médical gratuit.* — 7° *De la publicité concédée gratuitement et de ses dangers.* — 8° *Place donnée aux compte rendus des séances des Sociétés Savantes et répercussion sur l'état actuel des Revues spéciales.* — 9° *Rôle de la Presse médicale dans l'organisation des Congrès médicaux.* — 10° *Des échanges entre journaux médicaux.* — 11° *De la publicité concédée aux Compagnies de Chemins de fer.* — 12° *Des polémiques personnelles et du droit de réponse* [M. Carré, éditeur ; M. Jayle]. — 13° *De la solidarité professionnelle dans la Presse médicale.* — 14° *Rapports de la Presse médicale sanitaire et de la Presse politique (côté technique), au point de vue social* [M. Bossi, Gênes]. — 15° *De l'emploi de la classification décimale dans les publications médicales* [M. le Pr Richet (de Paris), fondateur de la *Bibliographia medica*, directeur de la *Revue scientifique*]. — 16° *Emploi du Dictionnaire décimal international pour la traduction chiffrée des titres médicaux* [Marcel Baudouin, rédacteur en chef de la *Bibliographia medica*]. — 17° *La technique moderne des tables des matières des Revues médicales et scientifiques (Emploi de la Table décimale)* [Marcel Baudouin, directeur de l'Institut international de Bibliographie scientifique de Paris]. — 18° *Règles internationales à établir pour la transcription des noms slaves en alphabet latin.* — 19° *Avantages et inconvénients de la Machine à composer pour les journaux de Sciences à petit tirage.* — 20° *Des frais d'encartage dans les journaux spéciaux.* — 21° *De la reproduction en couleur dans les journaux de Médecine.* — 22° *Reportage photographique dans la Presse médicale et Cinématographe.*

Plusieurs autres communications sur des sujets divers sont annoncées. Le nombre des adhérents augmentant tous les jours, ce Congrès s'annonce sous les meilleurs auspices.

LES DUELS MÉDICAUX.

Suite de l'Affaire Pozzi-Devillers (1).

Le duel Pozzi-Devillers va avoir son épilogue devan les tribunaux. Comme nous l'avons annoncé en effet, M. Bulot, procureur de la République, s'est ému des conditions dans lesquelles s'est produite la provocation de M. Devillers au Club médical de l'Avenue de l'Opéra. On sait que M. Devillers, s'approchant de l'éminent chirurgien, l'incrimina violemment en sa qualité de sénateur, ou plutôt de membre de la Haute Cour qui condamna Déroulède. Quand les témoins des deux parties se furent abouchés, ceux de M. Pozzi firent remarquer aux amis de M. Devillers que leur client, n'ayant pas assisté à toutes les audiences de la Haute Cour, n'avait pas pris part au vote. Au nom de M. Devillers, MM. Dumonteil et Beauvoir-Devaux déclarèrent que celui-ci n'en maintenait pas moins ce qu'il avait dit, étant donné qu'il avait entendu critiquer « l'attitude générale de M. Pozzi au Sénat ».

Considérant que M. Pozzi fut outragé comme magistrat par son adversaire, M. Bulot a chargé M. André, juge d'instruction, de commencer des poursuites contre M. Devillers, en vertu des articles 222 et 223 du Code pénal, lesquels sont ainsi conçus :

Art. 222. Lorsqu'un ou plusieurs magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire... auront reçu dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de cet exercice quelque outrage par paroles, par écrit ou dessin non rendus publics, tendant, dans ces divers cas, à inculper leur honneur ou leur délicatesse, celui qui aura adressé cet outrage sera puni d'un emprisonnement de quinze jours à deux ans. Art. 223. L'outrage fait par un geste ou menaces à un magistrat ou à un juré, dans l'exercice ou l'occasion de l'exercice de ses fonctions, sera puni d'un mois à six mois d'emprisonnement.

Le Parquet estime qu'un membre de la Haute Cour est, en quelque sorte, juré et juge à la fois, et que, par conséquent, les articles 222 et 223 du Code pénal peuvent être appliqués en l'occurrence.

Dès qu'il connut la détermination prise par M. Bulot, M. Pozzi se rendit auprès de lui, et insista vivement pour que les poursuites fussent abandonnées ; mais le juge était déjà désigné par le procureur de la République.

Accompagné de M. Dumonteil, qui fut l'un de ses témoins dans sa rencontre, M. Devillers a été entendu par M. André, juge d'instruction, interrogatoire de pure forme, du reste.

M. le Dr Devillers, qui, convoqué pour une heure et demie, avait avisé par télégramme le juge d'instruction qu'il ne lu;

(1) Voir *Gaz. Méd. de Paris*, 1900, n° 24, p. 280.

serait possible de se présenter à son cabinet que vers quatre heures, après sa consultation, a déclaré à M. André qu'il allait faire choix d'un défenseur et qu'il l'aviserait de ce choix sans aucun retard.

Voici quelques renseignements rétrospectifs, très intéressants, sur cette affaire curieuse :

1° Pour l'incident lui-même, il est inexact que M. Pozzi reçut un soufflet. M. Devillers s'est borné (!) à lui jeter ses gants et à lui dire qu'il était venu exprès pour le provoquer, en proclamant qu'il allait immédiatement publier dans les journaux qu'il l'avait offensé, de manière à rendre toute rencontre inévitable.

2° M. Devillers, sur le terrain, a demandé à M. Pozzi à lui serrer la main. M. Pozzi n'a pas cru devoir la lui refuser. Par suite, il estime que l'incident est clos, et il lui a paru de bon goût d'essayer d'en effacer toute trace. Il a donc immédiatement écrit au secrétaire général du Club Médical, M. Doléris, et au Président du Cercle National M. Barrière, qu'il a également été voir au Sénat, pour leur demander instamment de ne prendre aucune mesure contre M. Devillers.

3° De plus, M. Pozzi a fait une visite au Procureur de la République, au Garde des Sceaux, et au Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur pour demander qu'on cessât les poursuites commencées. Il suffit au Gouvernement, lui semble-t-il, de montrer qu'il peut frapper, pour éviter le retour d'incidents analogues. M. Pozzi tient à traiter désormais M. Devillers non pas en ennemi, mais en confrère et en membre du Cercle qu'il préside et dont il est membre.

4° Autre détail. M. Pozzi n'avait pas touché une épée depuis neuf ans. A ce moment là, il avait fait de l'escrime pendant trois mois. Il en avait fait une première fois vers 1872 ou 1873. Là se bornaient ses connaissances en escrime. Quant au pistolet, il n'en a aucune pratique.

LES PROMPTS SECOURS A PARIS

614.88
Absence des Ambulances urbaines à l'accident du Tramway emballé.

La semaine dernière, un tramway emballé près de l'Exposition a fait de nombreuses victimes.

L'organisation du Service des Prompts Secours a été, *comme d'habitude*, nulle, ainsi qu'il résulte du récit suivant, emprunté au *Figaro*.

« Au lieu d'être tous pris *de suite* par les ambulances, les blessés ont été portés dans les pharmacies du voisinage. A la pharmacie du 7, avenue Marceau, lamentable spectacle : dans un angle de la pièce, on vient de déposer, sur une chaise, un homme évanoui. C'est celui dont le tramway a *écrasé le pied*. On retire avec peine sa chaussure, de laquelle le sang s'échappe en abondance, et lorsqu'on a enlevé le cuir, qui était entré dans les chairs, deux orteils, coupés comme si on les avait tranchés avec un rasoir, tombent par terre (M. Coursier, conseiller municipal de Vitré). Quatre personnes gisent parmi les débris d'un fiacre renversé : M. le Dr Ernest Mayenfisch (de Zurich), sa femme et un de ses amis, fabricant de soieries à Zurich et leur cocher sont à la pharmacie et assis devant le comptoir. M. le Dr Mayenfisch a de graves lésions à la tête et plusieurs côtes défoncées ; mais son calme est parfait. Tandis que le pharmacien et ses élèves pansent ses plaies, il s'efforce de réconforter sa femme et son ami. Près de lui sa femme pousse de continuels gémissements. Elle a la bouche sanguinolente et le nez décollé. Une dame brune, d'une trentaine d'années, est contusionnée aux bras et aux mains. Une femme est blessée à la figure.

Avertie de l'accident, la Supérieure des Sœurs du Très-Saint-Sauveur, qui dirige la maison de santé de la rue Bizet, a envoyé deux de ses religieuse à la pharmacie, et celles-ci ont prodigué aux victimes les soins les plus dévoués. Mme Chenu, la fille du chirurgien Péan, s'est jointe à elles, ainsi qu'une doctorese de Genève, Mlle le Dr Champendal, qui passait dans l'avenue au moment de l'accident. M. le Dr Obregras, du Commissariat de Roumanie, et M. Louis Koch, professeur agrégé honoraire à l'Université, se sont mis, de leur côté, à la disposition de M. Tardy et de ses aides.

« *Il y a plus d'une demi-heure que les voitures des Ambulances urbaines ont été mandées par téléphone. Elles ne sont pas encore arrivées ! Ce Service laisse décidément à désirer* », ajoute avec raison le *Figaro*.

« MM. Coursier et Mayenfisch, qui sont en danger de mort, *sont portés dans des fiacres* à l'hôpital Beaujon. Mme Mayenfisch est également mise en voiture. Une des Sœurs et la doctoresse, Mlle Champendal, se placent à ses côtés, la prenant dans leurs bras ; elles l'accompagnent jusqu'au Grand Hôtel, où elle est descendue. »

M. Mayenfisch est mort le lendemain à l'hôpital Beaujon ; sa femme est prise de fièvre. On ne lui a pas annoncé encore la fatale nouvelle. Trois blessés sont soignés à l'hôpital Beaujon, salle Blandin dans le service de M. le Pr Berger : M. X... qui a eu deux orteils coupés, et M. N... dont le crâne a été fracturé, se trouvent dans un état presque desespéré. M. B... cocher de fiacre, âgé de quarante-six ans, a été blessé à la tête et ressent des douleurs internes dans le côté.

Dans la soirée, MM. les Drs Napias, directeur de l'Assistance publique, et Fortin, conseiller municipal, sont allés visiter les blessés.

Les autres victimes sont soignées à leur domicile. Ce sont : M. A... douleurs internes ; M. S..., MM. F..., douleurs internes ; M. Ch. P..., douleurs internes ; Mme M. J... blessée au bras : M. A. C... blessé au bras ; Mme M... blessée à l'œil gauche par un éclat de verre ; M. L... blessé au pied ; M.M. G... contusions au côté ; Mlle C. L... blessures aux mains et à la tête ; MM. V... blessé à la jambe gauche, et A. M... conducteur du tramway emballé, légèrement blessé à la jambe droite.

Comme on le voit, le *service des Ambulances Urbaines n'a servi absolument à rien*, sans doute faute d'avertisseurs d'accidents. L'Administration a, en l'espèce, une jolie responsabilité.

Cet accident, a dit le *Temps*, a provoqué des commentaires très divers, des critiques multiples sur tel ou tel service. On fait notamment remarquer que les *voitures d'Ambulances urbaines sont arrivées sur le lieu de l'accident trois quarts d'heure après qu'elles eurent été mandées*, et on a ajouté à ce sujet l'observation suivante : « Les postes des ambulances urbaines qui, depuis 1894, appartiennent à la ville de Paris, sont situés à l'hôpital Saint-Louis, rue Caulaincourt et au marché Saint-Honoré. Il serait à désirer que ce dernier poste, qui est le plus rapproché du centre, fût relié avec certaines pharmacies situées dans les quartiers où se portent particulièrement la foule et les voitures. On aurait ainsi plus de chances d'avoir rapidement les voitures destinées au transport des blessés. »

En réalité, il faudrait réorganiser complètement le Service, comme nous l'avons indiqué dès 1894.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Paul GIBIER (New-York).

M. Paul Gibier, directeur de l'Institut Pasteur d'Amérique, vient d'être tué à Suffern (Etat de New-York) par un cheval emporté.

Ancien interne des Hôpitaux de Paris (1879), et Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, avec une thèse remarquée (*Recherches expérimentales sur la rage et sur son traitement.* Paris, 1884, in-4°, 79 p., 1 pl., n° 333), le Dr Gibier est un des rares médecins français qui se soient expatriés. Il a fondé, en 1893, un journal, *The New-York Therapeutic Review*, et l'Institut Pasteur de New-York. Il est l'auteur d'un grand nombre de travaux de bactériologie, en particulier sur la fièvre jaune, le choléra, la fièvre typhoïde, qu'il étudia dans quatre missions dont il fut chargé, et a publié en outre, une *Physiologie transcendéntale, analyse des choses; essai sur la Science future, son influence certaine sur les Religions, les Philosophies, les Sciences et les Arts.* Paris, E. Dentu, 1890, in-8°, 270 p., ouvrage très connu du monde de l'occultisme, où M. le Dr P. Gibier fut un précurseur par ses théories scientifiques neuves, mais hardies.

M. le Dr Gruget, chirurgien suppléant des hôpitaux de Nantes. Nous l'avions connu pendant notre séjour à l'École de Médecine de cette ville. — M. J. Jarry, recteur de l'Académie de Rennes, président du Conseil de l'Université de Rennes. — On annonce la mort du Dr Thomas, conseiller général de la Sarthe pour le canton de la Suze, ancien médecin-major au 31e d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, maire de Louplande. — M. le Dr Brocard, maire de Nomény (Meurthe-et-Moselle), décédé subitement. — M. le Dr Casanova (de Constantine). — M. le Dr Moncoq (de Caen). — M. le Dr Le Gruel (de Pont-l'Abbé-Picauville). — M. Anghelof, sous-lieutenant dans l'armée serbe, étudiant en médecine à Lille.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 25 au 30 juin 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi* 25. — 1er (salle n° 1) : MM. Rémy, Poirier, Sebileau. — 2e (salle n° 2) : MM. Ch. Richet, Broca (André), Retterer. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Tuffier, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1er série, (Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Jalaguier, Lejais. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Hayem, Déjerine, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Aug.). — 5e (1re partie, Chirurgie 2e série, Necker) : MM. Lannelongue, Mauclaire, Delbet. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Brissaud, Gaucher, Tessier. — 5e (1er partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Vannier, Lepage.

Mardi 26. — 3e (oral, 1er partie, salle n° 3) : MM. Blanchard, Rémy, Langlois. — 3e (oral, 2e partie, N. R., Salle n° 1) : MM. Cornil, Joffroy, Desgrez. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Dupré, Charrin. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Raymond, Achard, Thoinot. — 5e (1er partie, chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Guyon, Brun, Thiéry. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger, Quenu, Albarran. — 5e (1er partie, Charité) : MM. Jaccoud, Chantemesse, Thiroloix. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Mercredi 27. — 3e (oral. 1re partie , Grand Amphithéâtre) : MM. Terrier, Lejars, Lepage. — 1re (Sages-femmes, salle n°, 1) : MM. Ch. Richet, Varnier, Retterer. — 5e (2e partie 1re série, Charité) : MM. Potain, Dejerine, Gaucher. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Fournier, Brissaud, Tessier. — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie ,Pitié) : MM. Delens, Mauclaire, Sebileau. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) : MM. Kirmisson, Tuffier, Legueu.

Jeudi 28. — 3e (oral. 1re partie, 1re série, salle n° 3) : MM. Guyon, Nelaton, Wallich. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 2 : MM. Budin, Schwartz, Faure. 3e (oral. 2e partie, N. R. — Grand Amphithéâtre) : MM. Chantemesse, Ménétrier, Roger. —4e (doctorat, salle n° 4, Ecole Pratique) : MM. Pouchet, Charrin, Vaquez. — 1re examen de Sages-femmes (1re série, salle n° 1) : MM. Rémy, Gley, Bonnaire. — 1er (2e série, Petit Amphithéâtre) : MM. Ribemont-Dessaignes, Poirier, Langlois.

Vendredi 29 : 1er (Grand Amphithéâtre) : MM. Poirier, Gley, Sebileau. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM Tillaux, Jalaguier, Delbet. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Tuffier, Legueu. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Potain, Teissier, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Terrier, Lejars, Broca (Aug.). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Kirmisson, Mauclaire, Walther. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Grancher, Widal, Wurtz. — 5e 1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 30 : (2e salle n° 1) : MM. Gauthier, Retterer, Glay, — 1er (Officiat, Petit amphithéâtre) : MM. Blanchard, Schwartz, Langlois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Nélaton, Quénu, Faure. — 5e (1re partie Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger Brun, Thiéry. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Chantemesse, Vaquez, Thiroloix. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Debove, Ménétrier, Marfan. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Achard, Dupré. — 5e (1re partie Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi* 27, à 1 heure. M. Morin (R.) : *Du massage dans les fractures* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Poirier, Walther. — M. Chevalier : *De l'appendicite pelvienne* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Poirier, Walther. — M. Trolley : *De la péritonite tuberculeuse de la région ilio-cœcale* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Poirier, Walther. — M. Lemesle : *Contribution à l'étude des psychoses post-opératoires* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Poirier, Walther. — M. Couraye : *Contribution à l'étude du traitement de l'empyème du sinus maxillaire* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Poirier, Walther. — M. Jullian : *Troubles du goût et de l'odorat dans le tabès* ; MM. Landouzy, Lannelongue, Gilles de la Tourette, Broca (Aug.). — M. Broussais : *Du traitement conservateur de la coxalgie infantile* ; MM. Lannelongue, Landouzy, Gilles de la Tourette, Broca (Aug.).

Jeudi 28, à 1 heure. M. Champagnat : *Du traitement des douleurs thoraciques chez les tuberculeux pulmonaires* ; MM. Cornil, Hutinel, Marfan, Wurtz. — M. Brunat : *De l'angine de poitrine dans ses rapports avec la diabète* ; MM. Cornil, Autinel, Marfan, Wurth. — M. Milanof : *Etude de la douleur et quelques autres symptômes des anévrysmes de l'aorte* ; MM. Cornil, Hutinel, Marfan, Wurtz. — M. Gillot : *Ryopathie phlébitique* ; MM. Hutinel, Cornil, Marfan, Wurtz. — M. Grocler : *De la perforation tuberculeuse du palais* ; MM. Dieulafoy, Berger, Vidal, Albarran. — M. Dhuyelle : *Contribution à l'étude de l'ophtalmie purulente et en particulier de l'ophtalmie scrofuleuse* ; MM. Berger, Dieulafoy, Vidal, Albarran. — M. Reyt : *De l'ablation des vésicules séminales tuberculeuses* ; MM. Berger, Dieulafoy, Vidal, Albarran.

Concours pour le Clinicat. — Un Concours pour les emplois vacants ci-dessous de chefs de clinique s'ouvrira le jeudi 5 juillet 1900. *Médecine :* Quatre chefs de clinique titulaires et quatre chefs de clinique adjoints. — *Chirurgie* : Trois chefs de clinique titulaires et trois chefs de clinique adjoints. — *Obstétrique :* Un chef de clinique titulaire et un chef de clinique adjoint. — *Maladies infantiles* : Un chef de clinique titulaire et un chef de clinique adjoint. — Se faire

inscrire avant le 28 juin 1900. Tous les docteurs en médecine français, *sans limite d'âge*, sont admis à concourir.

Les Médecins au Conseil Supérieur de l'Instruction publique. — Par décret, MM. les Prs Brouardel et Bouchard (de Paris), sont nommés, pour quatre ans, membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique et de la section permanente dudit Conseil.

École de Médecine d'Amiens. — M. Sauné, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux physiques et chimiques.

École de Médecine de Dijon. — M. le Dr Michaut est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux de physiologie.

École de Médecine de Rouen. — M. le Dr Jeanne, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est chargé des fonctions de chef des travaux de médecine opératoire.

Enseignement médical des Hôpitaux de Paris. — *Hôpital Saint-Louis.* — M. Hallopeau : tous les samedis à 10 heures 1/4 (pavillon Bazin), leçon sur les maladies cutanées et syphilitiques.

Université de Cracovie. — *Les Fêtes universitaires.* — La fête du jubilé de l'Université des Jagellons, à Cracovie, a été fort belle. Un grand cortège, composé des notables de la ville, des représentants de l'Université et des Sociétés scientifiques et d'un grand nombre d'étrangers, s'est formé aux abords de l'Université, pour se rendre, à travers les rues richement décorées, jusqu'à la colline du Wawel, où s'élèvent la cathédrale et le château, afin d'y déposer des couronnes sur les tombeaux des fondateurs de l'Université, les Rois Casimir, Vladislas et la Reine Hedwig. Le cortège a fait une première halte à l'église Sainte-Marie, où se trouvaient déjà réunis les autorités civiles, les Ministres Hartel et Pientak, le gouverneur de Galicie comte Pininski, le grand-maréchal de la Diète comte Badeni. Le prince évêque Puzyna a célébré une messe solennelle et a donné lecture du message adressé par le Pape à l'occasion du cinquième centenaire de l'Université. Puis le cortège a repris sa marche et a pris place dans l'église Sainte-Anne, transformée, selon l'ancien usage polonais, en salle des séances. Devant l'autel avait été érigé un baldaquin sous lequel se trouvaient les bustes de l'Empereur François-Joseph ainsi que ceux des Rois Casimir, Vladislas et de la Reine Hedwig. Le comte Tarnowski, Recteur de l'Université, a prononcé un discours pour rappeler l'historique de l'Université, sa naissance, son épanouissement, sa décadence et sa renaissance, due aux bienfaits de François-Joseph. Le Ministre de l'Instruction publique, M. de Hartel, lui a répondu par un discours latin en l'honneur de l'*Alma mater jagellonica*. Après l'échange de cadeaux envoyés par les Universités étrangères et de diplômes d'honneur conférés aux savants étrangers, le comte Potocki a célébré la haute signification nationale du jubilé de l'Université de Cracovie. La fête a pris fin au milieu des chants du chœur académique.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Sanatorium d'Hauteville. — *Inauguration.* — M. le Président de la République a reçu MM. Jules Siefgried et Audiffred, qui lui ont demandé de vouloir bien présider l'inauguration de l'Institut lyonnais des antituberculeux d'Hauteville.

Hospices de Maine-et-Loire. — M. Gélineau, ancien notaire et ancien maire de Brissac, vient de mourir en léguant par son testament au département de Maine-et-Loire sa terre de Boudré, évaluée 400,000 francs, à charge d'y créer un *asile de vieillards* portant son nom.

Sanatoria pour Tuberculeux. — *L'Œuvre de Villepinte.* — L'assemblée générale de l'œuvre de Villepinte, hospitalisation et traitement des jeunes filles tuberculeuses, a eu lieu dans l'établissement des religieuses de Marie Auxiliatrice, 25, rue de Maubeuge, sous la présidence du cardinal Richard, archevêque de Paris.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature.* — M. le Dr Jean-P. Cardamatis, vice-président de la Société nationale d'Athènes, a posé sa candidature au titre de correspondant étranger à l'Académie de Médecine de Paris.

Société d'Hygiène de l'Enfance. — Une fête de famille a réuni, récemment, dans les salons de l'Hôtel Continental, les membres de la Société d'hygiène de l'Enfance, fondée en 1887, et qui a pour but de s'occuper des enfants non seulement au point de vue physique, mais encore en ce qui concerne leur éducation et leur moralité. M. le Dr Chassaing, député de Paris, présidait, ayant à ses côtés MM. le Dr Moniez, représentant les Ministres de l'Agriculture et de l'Instruction publique ; le Dr Degoix, vice-président de la Société ; Gauchard, Mouron, Levier de Sacy, Graillot, Mouton, Boursier, Barrieu, etc., membres de l'Association. Des palmes académiques ont été décernées à M. le Dr Boivent ; le Mérite agricole à M. le Dr Achille Lombard. Ensuite a eu lieu la proclamation des noms des lauréats d'un Concours sur le développement d'une question relative à l'Hygiène de l'Enfance. M. le Dr Viaud (d'Agen), a obtenu le premier prix ; MM. les Drs Jules Bauzon et Léon Dérecq, le deuxième prix ; le Dr Giuseppe Badoloni, (de Bologne), le troisième prix.

Congrès international du Patronage de la Jeunesse Ouvrière. — L'un des Présidents de Section (la 2e) est M. le Dr Michaux, Chirurgien des Hôpitaux de

Paris, Président du Comité d'organisation du Concours international de gymnastique entre les Œuvres de Jeunesse. L'ordre du jour de cette 2e section était : 1° Jeux de plein air, promenades, gymnastique ; 2° Hygiène dans la famille, à l'atelier, au patronage, colonies de vacances ; 3° Rôle de la Jeunesse dans la lutte contre l'alcoolisme ; 4° Repos hebdomadaire ; 5° Etablissements sanitaires, hospices, hôpitaux. Orateurs et rapporteurs inscrits ; M. le Dr Michaux, M. le Dr Sersiron ; M. le Dr Chaillou.

Syndicat professionnel de la Presse scientifique. — *Dîner.* — Le 13 juin a eu lieu, au Restaurant russe de la Tour Eiffel, le dîner du Syndicat professionnel de la Presse scientifique. La réunion était présidée par le Dr Félix Brémond. De nombreux confrères représentant les divers organes de la Presse scientifique avaient répondu à l'invitation. Au dessert, toast du Dr Brémond, de MM. Letort, de Backer, du Dr Bilhaut, secrétaire général, et du Dr Archambaud. Le Syndicat professionnel de la Presse scientifique est de fondation récente ; il se développe rapidement et compte aujourd'hui près de 70 membres.

Il est représenté désormais, grâce à l'intervention de M. Marcel Baudouin, à la Commission supérieure de la Presse à l'Exposition de 1900, par M. Charles Letort, récemment nommé par M. le Ministre du Commerce.

Réunion scientifique de la Presse, de l'Institut et des Sociétés savantes. — A l'occasion de la réunion du Congrès des Sociétés savantes, les membres de l'Association de la Presse, de l'Institut et des Sociétés savantes se sont réunis à l'Exposition sous la présidence de M. Henri de Parville, président de cette association spéciale. Cette réunion a été suivie d'une promenade-causerie, au cours de laquelle M. Emile Rivière a présenté à ses confrères une remarquable exposition d'objets mégalithiques installée au Trocadéro par les soins de M. de Mortillet.

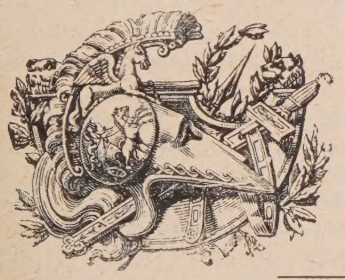

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Par décret, en date du 4 juin, ont été nommés dans le cadre des officiers de réserve et dans l'armée territoriale : *Au grade de médecin principal de première classe de réserve :* MM. les médecins principaux de première classe de l'armée active retraités Læderich et Flament ; *au grade de médecin principal de deuxième classe de l'armée territoriale :* MM. les médecins principaux de deuxième classe de l'armée active retraités Roux et Caillet ; M. le médecin-major de première classe de l'armée active retraité Dornier ; *au grade de médecin-major de première classe de l'armée territoriale :* MM. les médecins-majors de première classe de l'armée active retraités Bachos, Catrin, Granier, Vuillemin, Hecquin, Lamps, Charpentier, Cristau et Duval ; *au grade de médecin-major de deuxième classe de réserve :* MM. les médecins-majors de deuxième classe de l'armée active démissionnaires Montalti et Camille Dreyfus ; *au grade de médecin-major de deuxième classe de l'armée territoriale :* M. le médecin-major de deuxième classe de l'armée active démissionnaire Lévy ; MM. les ex-médecins de première classe de réserve de la marine Deschamps et Tissot ; *au grade de médecin aide-major de première classe de réserve :* M. Beaujeu, médecin aide-major de première classe de l'armée active dont la démission a été acceptée ; *au grade de médecin aide-major de première classe de l'armée territoriale :* M. Coste, ex-médecin aide-major de première classe de l'armée territoriale réintégré ; *au grade de médecin aide-major de deuxième classe de réserve :* MM. les docteurs Cantin, Joanin, Heins, Finet, Fosse, Degorce, Scrini, Blanc, Baraillaud, Traissac, Amieux, Banteignie, Weber, Bulliod, Seringe, Coorevits, Debary, Grenet, Ombredanne, Gouzy, Hanot, Menetrel, Plauchu, Carrus, Laforgue, Robert, Sutter, Schœfer, Manuel, Bodin, Viollet, Jorrot, Husson, Julien, Ramonet, George, Thomas, Chambard, Oriot, Ducatte, Fernique, Jouany, Corneille, Malhesié, Debuchy, Gatian de Clérambault, Murer, Destouches, Chevé, Boisramé, Grillon, Dubief, Garmier, Jacq, Castin, Fayt, Lorot, Lemoine, Hautefeuille, Riquoir, Weill, Métayer, Bailey, Lafite-Dupont, Layré-Dufau, Lebœuf, Goupille, Lacoste, Kelle, Malécot, Faure, Besson, Deligné, Willemetz, Fostier, Surrel, Brongniart, Buisson, Piéry, Grépinet, Boulaud, Fouque, Guibert, Jarsaillon, Bouchet, Clermont, Nodet, Dayez, Guichard, Marmasse, Lalement, Cloupet, Seu, Bouvet, Cousin, Brochard, Laurent, Abrant, Viller, Lestage, Bernheim, Petitjean, Richon, André, Netter, David, Aubert, Rivemale, Payan, Hoummel, Gamet, Quintrie, Lamothe, Lamart, Jamart, Théret, Vichard, Becul, Collet, George, Dupouy, Carbanell, Bringuier, Lamy, Dropet, Bantigny, Coittier, Berne, Loiseau, Tranchant, Moiret, Leroux, Gadreau, Colmaire, Dumont, Bidault, Garnier, Dumas, Jannot, Micheleau, Solélis, Gerin, Callier, Lefeuvre, Veyrat, Blasart, Desbonnets, Melnotte, Beaugrand, Momer, Forquin, Bertrou ; *au grade de médecin aide-major de deuxième classe de l'armée territoriale :* MM. les docteurs d'Ailhaud, Castelet, Benoist, Berthier, Lenoir, Bession, Cantin, Costes, Grunberg, Giraud.

Sont nommés pour les postes ci-après désignés : MM. les médecins-majors de première classe Roch, pour l'hôpital militaire Bégin, à Saint-Mandé ; Mackiewicz, pour le 13e d'artillerie ; Vogelin, pour le 10e d'infanterie ; Fech, pour le 7e du génie ; Thiébault, pour le 1er régiment étranger ; Metzquer, pour le 10e cuirassiers.

Service de Santé de la Marine. — Par décision présidentielle du 29 mai 1900, a été acceptée la démission de son grade offerte par M. Ziégler, médecin de 2e classe de la marine. Par décret de même date, M. Ziegler a été nommé au grade de médecin de deuxième classe dans la réserve de l'armée de mer, et affecté au port de Rochefort. M. le médecin de 2e classe Hédie, du cadre de Lorient, est désigné pour aller servir au 14e d'infanterie de marine au Sénégal, en remplacement de M. le docteur Michel. MM. les médecins

de classe Brachet, du port de Rochefort, et Daniel, du port de Cherbourg, sont désignés pour aller servir aux troupes en Indo-Chine, en remplacement de MM. Normand et Roux, aides-majors, le premier au 9e régiment, le second au 3e régiment de tirailleurs tonkinois. M. le médecin de deuxième classe Barbe, du cadre de Toulon, est désigné pour embarquer sur le contre-torpilleur d'escadre *Casabianca*, qui doit entrer en armement à Toulon. M. le médecin de deuxième classe Ferrandini est affecté au service général du port de Cherbourg. — Sont inscrits au tableau d'avancement, pour le grade de médecin de 1re classe (tableau supplémentaire d'avancement) MM. les médecins de 2e classe, Auregan, Durand et Preboist.

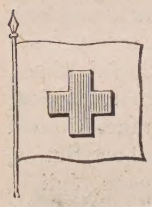

La guerre Anglo-Boër. — *Maladies.* — A Bloemfontein y avait lors du départ de Roberts, quatre mille cas de fièvre typhoïde dans les hôpitaux. Dans un seul hôpital il y avait 1,700 malades; le 12 mai il y eut 40 décès; le nombre moyen de décès par jour était de 18.

Hôpitaux. — Les hôpitaux anglais sont pleins de malades et de blessés. Les soldats anglais souffrent beaucoup du froid.

Animaux. — La maladies des chevaux augmente ; un millier de ces animanx ont succombé à Kroonstad.

Médecine d'État et Hygiène

Hygiène de la ville de Paris. — *Statistique.* — Le Service de la statistique municipale a compté, pendant la 21e semaine, 1.004 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente. La fièvre typhoïde a causé 10 décès. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins continue à être assez modérés. La rougeole, toujours fréquente en juin, a causé 38 décès, presque tous dans les arrondissements de la périphérie. La scarlatine a causé 6 décès ; la coqueluche également 6 ; la diphtérie seulement 4. Ces chiffres sont voisins de la moyenne ordinaire des semaines de juin. La variole a causé 3 décès. La diarrhée infantile n'a causé que 21 décès de 0 à 1 an (la moyenne atteint 41). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 132 décès, au lieu de 110 pendant la semaine précédente et au lieu de 86, moyenne ordinaire de la saison. Il y a eu 10 suicides et 27 autres morts violentes. On a célébré à Paris 484 mariages. On a enregistré la naissance de 1,145 enfants vivants (536 garçons et 609 filles), dont 827 légitimes et 318 illégitimes. Parmi ces derniers, 47 ont été reconnus immédiatement.

Le Bain des Téléphonistes. — Le Ministre du Commerce a pensé que les nerfs surexcités et les oreilles saturées d'objurgations, de menaces et d'injures des employées du téléphone avaient besoin de l'immersion à la fois calmante et tonique des bains froids. On leur en offrira désormais ous les jours. Chaque bain coûtera quinze centimes aux baigneuses, en attendant la gratuité complète. Les hygiénistes applaudissent à cette sage mesure (voir p. 289).

La Peste. — *Egypte.* — Le total des cas de peste en Egypte, depuis le 27 avril, époque où a commencé l'épidémie, est de 75. Il y a eu 34 décès, 17 guérisons; 24 personnes sont encore en traitement. — La Presse égyptienne proteste contre les informations de source anglaise relatives à la peste. Ces informations sont purement fantaisistes, dit-elle; Port-Saïd seul est atteint par le fléau. Les offices quarantenaires donnent patentes nettes sur tous les autres points de l'Egypte.

La Lèpre. — *Europe.* — Le célèbre dermatologue danois notre ami, M. le Dr Edouard Ehlers, est rentré à Copenhague, ayant terminé son voyage d'études en Crète et en Bosnie. En Crète, où il y a six à huit cents lépreux, M. Ehlers a, sur la demande du prince Georges, gouverneur général, visité toute l'île, et il a élaboré un projet pour le traitement des malheureux malades qui, dès à présent, seront isolés. M. Ehlers a fait ensuite un voyage en Bosnie. M. de Kallay, gouverneur de cette province, l'avait invité au nom du gouvernement austro-hongrois. On a fait dans les deux dernières années, en Bosnie, sur l'initiative de M. de Kallay, des expériences très intéressantes, car on a traité douze lépreux à la source Gruber, dont l'eau contient de grandes quantités d'arsenic, de sulfate de fer et de sulfate de zinc. Le traitement a donné d'excellents résultats : le développement de la maladie des 12 lépreux a été complètement arrêté. M. Ehlers et le Conseiller de Santé autrichien M. Gluck feront au Congrès médical à Paris, en août, des communications sur cet essai de traitement. Le gouvernement autrichien va établir maintenant, suivant le conseil de M. Ehlers, une colonie d'essai dans la vallée de la Drina ; on veut conduire l'eau de la source de Gruber à cette vallée.

La Fièvre Jaune. — *Sénégal.* — A la suite des premières chaleurs, la fièvre jaune est reparue à Dakar. On a enregistré le décès de deux Européens. L'évêque est dans un état désespéré. Des mesures quarantenaires ont été reprises contre Dakar.

Les Rois et la Tuberculose. — Oscar II est un adepte fervent des théories nouvelles pour combattre la tuberculose. A maintes reprises, le souverain a donné des preuves de sa sollicitude pour les travaux des médecins et des professeurs qui se sont spécialement adonnés à l'étude de la terrible maladie et des moyens prophylactiques. A Paris, le roi a manifesté le désir d'assister à une vente de charité organisée dans les jardins et les salons de l'hôtel de Talleyrand et Sagan, rue Saint-Dominique, au profit de l'Œuvre des Tuberculeux.

Les Rois aux Eaux Minérales. — Le schah de Perse est arrivé à Contréxeville. — Il a été reçu par MM. le Dr Schneider, médecin principal attaché au souverain, et Montrot, directeur de l'établissement hydrominéral.

Taille. — *Le plus grand homme de l'Allemagne.* — *La Dürener Volkszeitung* dit que le plus grand soldat de l'armée allemande, M. le négociant Charles Pritschau, de Düren, près de Cologne, se trouve en ce moment à Paris, pour voir l'Exposition. M. Pritschau mesure 2m. 12.

Divers.

Distinctions honorifiques. — A l'occasion du Congrès des Sociétés savantes, MM. les Drs Garrigou (de Toulouse), Gillot (d'Autun) et Horand (de Lyon) sont nommés *Officiers de l'Instruction publique*. — M. le Dr J.-E. Marty (médecin militaire) est nommé *Officier d'Académie*.

Les Médecins Conseillers Généraux. — Dans la Sarthe, canton de Saint-Calais, M. le Dr Gigon, républicain, été élu par 1,965 voix sur 3,793 électeurs inscrits, 2,178 votants et 2,129 suffrages exprimés, en remplacement de M. Dugué, réactionnaire, démissionnaire comme conseiller général.

Les Médecins de Rois. — Le schah de Perse, dans son voyage en Europe, est accompagné par M. le Dr Adcok, le médecin anglais de Sa Majesté, que rejoindra son confrère, actuellement à Paris, M. le Dr Schneider, médecin ordinaire de la Cour.

Les Médecins des Rois à l'Elysée. — A l'Elysée, remarqué, parmi les invités, M. le Dr Flensburg, de l'entourage du roi de Suède.

Les Médecins Musiciens. — La *Société chorale de Vienne* (Mænnergesangverein) est une société d'amateurs, où l'on trouve beaucoup de médecins. Elle est soumise au recrutement le plus sévère et nul n'est dispensé des épreuves quasi maçonniques qui en règlent l'entrée.

Les Médecins Explorateurs. — M. le Dr Henric, de la mission Voulet-Chanoine, n'était pas à bord du « Stamboul » à son arrivée à Oran. — Il est resté au Sénégal.

Les pièces anatomiques de nos Musées. — Le Conseil des Ministres a été saisi d'un fait qui s'est produit à l'Exposition, dans le pavillon des Armées de terre et de mer. On a signalé dans ce pavillon l'exhibition d'une urne d'argent renfermant le cœur de La Tour d'Auvergne. Il a été décidé que des mesures seraient prises pour que cette urne soit mise au Panthéon, où se trouve naturellement sa place, et non dans les galeries de l'Exposition.

Les Savants Conférenciers. — M. F. Le Dantec, professeur à la Faculté des Sciences a fait une conférence sur la « *Création et évolution* » (157, faubourg Saint-Antoine).

Les Médecins Pêcheurs. — L'assemblée générale annuelle de la Société d'Agriculture et de Pêche a eu lieu récemment sous la présidence de M. Ramenet-Vatel; M. le Dr Leprince, est membre du bureau.

Les Médecins Propriétaires. — L'usine à papier Moure, pour détruire les mouches, vient d'être complètement détruite par un incendie, ainsi que la propriété du Dr Moure, de la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Mariages de Médecins. — Le samedi 30 juin on bénira, à Saint-Louis d'Antin, le mariage de M. le Dr Charles Arago, petit-fils du grand astronome, avec Mlle Madeleine Gouël, fille du Dr Gouel, médecin en chef de l'asile de Villepinte. Les témoins de la future sont le comte de Rougé et le Dr Labbé, sénateur.—M. le Dr Charles-Victor-Pierre Camescasse, docteur en médecine, va épouser Mlle Emilie-Esther Godin.

Madame veuve F. Mardrus nous fait part du mariage de notre ami, M. I. C. Mardrus, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Externe des Hôpitaux, son fils, avec Mademoiselle Lucie Delarue. — Tous nos compliments à notre confrère, le traducteur moderne bien connu des *Mille et une Nuits* !

Les Médecins dans le Monde. — Pour le banquet Maurice Jokai, dans le Comité français, nous avons trouvé M. le Dr P. Pozzi, sénateur.

Déplacement de Médecins.— M. le Dr L. Chancerel est rendu au château de Lintry.

Variétés et Anecdotes.

Une Famille de Chirurgiens : Les Pamard (d'Avignon)

Notre ami, M. le Docteur A. Pamard (1), associé national de l'Académie de Médecine, a eu l'heureuse idée de faire revivre, dans un ouvrage tout récent, la figure de son arrière grand-père, Pierre-François Bénézet-Pamard [1728-1793] (*Fig.* 83), qui, comme anatomiste, comme chirurgien, comme oculiste, et même comme médecin, a acquis une certaine notoriété.

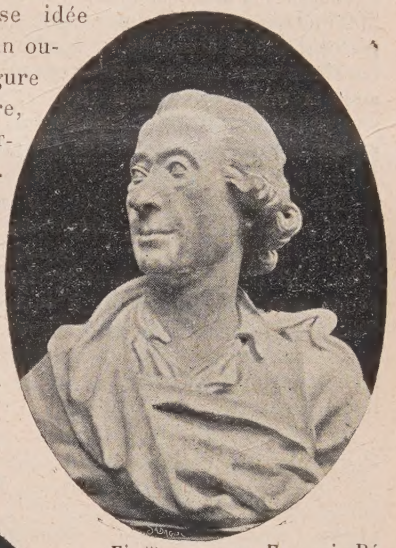

Fig 83. — Pierre-François Bénézet-Pamard [1728-1793] (D'après un buste).

Contemporain de Daviel, il a inventé, pour l'opération de la cataracte, des instruments dont un seul a survécu sous le nom de *Pique de Pamard*. Les Pamard sont oculistes de père en fils depuis ce dernier, et chirurgiens de l'Hôpital d'Avignon depuis Pierre Pamard (1700), et Nicolas-Dominique Pamard, son fils.

Fig. 84. — J.-B.-A. Bénézet-Pamard [1763-1827]. (D'après un buste).

Le fils du celèbre oculiste, Jean-Baptiste-Antoine Bénézet-Pamard (*Fig.* 84), a laissé des travaux remarquables. Le dernier représentant de cette famille de chirurgiens est M. Pamard jeune, interne des hôpitaux de Paris.

(1) Les *Œuvres de Pierre-François Pamard*, Chirurgien et Oculiste [1728-1793]; par A. Pamard et P. Pansier. — Paris, Masson, 1900, 1 vol. in-8°.

THÉRAPEUTIQUE.

La Mouillère (Besançon), station saline.

Fondée en 1892, aux portes mêmes de Besançon, dans l'un des sites les plus ravissants de cette petite Suisse trop peu connue qu'est la zone frontière et montagneuse de la Franche-Comté, *la Mouillère* a, dès à présent, conquis l'un des tout premiers rangs parmi nos *chlorurées* françaises.

Son succès toujours grandissant auprès du corps médical et auprès du public, *la Mouillère* le doit à des causes multiples, d'ordre divers.

Elle le doit à sa situation, de tout point remarquable, d'une grande facilité d'accès, à 6 heures de la Capitale, offrant aux baigneurs et aux touristes les avantages et les agréments d'une véritable villégiature, à une altitude de 260 mètres, en pleine montagne du Jura, dans une région pittoresque et accidentée, fertile en promenades et en excursions sans cesse variées et toujours intéressantes, avec, sous la main pour ainsi dire, et à volonté, toutes les ressources matérielles et intellectuelles, toutes les curiosités et les attractions, toutes les distractions aussi d'une grande ville de 60.000 habitants.

Elle le doit à l'excellence de ses *eaux-mères* et de ses *eaux salines naturelles, chlorurées sodiques fortes, iodo-bromurées,* lesquelles, avec leurs 391 gr. de chlorures et leurs 0 gr. 118 de bromures, se trouvent unir, par la plus heureuse des combinaisons, à la très forte chloruration de Salies-de-Béarn, la bromuration si précieuse de Salins, et représentent dès lors l'un des types d'eaux salines les plus richement minéralisées, sinon le plus richement minéralisée qui existe.

Elle le doit à l'aménagement scientifiquement irréprochable de son établissement balnéaire, à la perfection de son outillage, au confort luxueux, à la bonne entente et au groupement savant de ses divers services balnéo-thérapique, sudothérapique, massothérapique, électrothérapique, et kinésithérapique (gymnastique médicale et orthopédique, cure de terrain) dont l'ensemble fait de *la Mouillère* (Besançon) un véritable *centre sanitaire*.

Elle le doit à la direction intelligemment éclectique de ses administrateurs qui, tout en s'étudiant à assurer aux malades qui les réclament tous les bénéfices de la « vie sédative » ou « de famille», s'efforcent en même temps d'offrir aux autres malades qui ont besoin de distractions, aux personnes qui les accompagnent, aux touristes, tous les plaisirs et toutes les séductions de la « vie mondaine» telle qu'elle se vit dans nos grandes stations à la mode : concerts, représentations théâtrales, bals et bals d'enfants, festivals et fêtes sportives de toute sorte, etc.

Mais *la Mouillère* doit avant tout son succès aux résultats thérapeutiques positifs et si nombreux, obtenus à la station dans le lymphatisme et dans les scrofulo-tuberculoses, dans les débilités, les épuisements et les anémies, dans les maladies des femmes (principalement dans les tumeurs fibreuses de l'utérus), dans les affections chirurgicales anciennes, ganglionnaires, osseuses et articulaires, — résultats heureux qui ont confirmé au delà de toutes les espérances les prévisions les plus optimistes, basées sur la richesse de la composition de ses eaux salines naturelles et de ses eaux-mères.

Dr Delinau.

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand, Anglais* et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'Agence centrale de la Presse Scientifique internationale, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à prendre commune d'Aubepierre (Haute-Marne).

2° 2 emplois d'interne en médecine vacants, à l'hôpital de Saint Germain-en-Laye, pour le 1er août. 600 fr., logé, nourri. Inscription avant le 10 juillet.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol., in-18, de plus de 200 pages. — Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Exposition Universelle de 1900.

Billets collectifs à prix réduits pour Paris.

Du 1er juin au 31 octobre 1900, toutes les gares situées à plus de cent kilomètres de Paris délivreront des billets aux familles (époux, ascendants, descendants) d'au moins trois personnes, voyageant ensemble. Pour les familles de trois personnes, le prix perçu sera égal à celui de trois billets d'aller et retour ordinaires Pour les familles plus nombreuses, le prix ci-dessus sera augmenté de la moitié du prix d'un billet d'aller et retour pour chacun des membres de la famille en plus des trois personnes. Le prix total ne pourra être inférieur à 50 0/0 du prix qui serait perçu pour l'ensemble de la famille si le tarif général était appliqué. Ces billets seront valables pendant 12 jours pour les parcours de 100 à 700 kilomètres; 14 jours pour les parcours de 701 à 900 kilomètres ; 16 jours pour les parcours au-delà de 900 kilomètres. Faculté de prolongation de moitié à deux reprises moyennant un supplément de 10 0/0 chaque fois.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 338.